



PV de la réunion du 14/10/2021

Présents : Carine, Julien, Maximilien, Maxime, Sébastien, Aline, Marie-France, Mélanie, Alain, Marie-Françoise, Vincent, Dominique, Thomas.

Excusés : Guillaume, Nicolas, Anthony, Julie, Sabrina, Laurent, Pierre, Adrien.

Mélanie préside la réunion à la demande de Laurent :

1) Démissions et postes à responsabilités

- Démission d'Alyssa en tant que secrétaire : actée
- Rôle de Pascal au sein du comité : il se retire du comité mais reste officier ce qui interpelle selon nos statuts. D'autre part Pascal continue à gérer le canon, la poudre et la partie comptabilité de l'ASBL : Alain le rencontre pour bien s'assurer qu'il continue ses responsabilités annexes et reste membre de notre comité.
- Mélanie reprend le poste de secrétaire et Marie-Françoise prend en charge les PV.
- Maxime accepte le poste de co-trésorier.
- Alain Boulanger annonce son intention de démissionner de son poste de trésorier quand celui-ci viendra à terme en 2022. Il annonce également qu'après la Marche de 2022, sa trentième, il ne cassera pas son verre pour 2023 pour le grade de Sergent-Sapeur. Il restera membre du comité et dans le peloton des sapeurs.
- Les vérificateurs pour l'année prochaine seront Edwin et Julien.
- Il faudra vérifier les mandats aux postes de président et vice-président afin qu'ils ne soient pas renouvelés la même année.

Mélanie se renseigne.

2) Remise des comptes par Alain, trésorier.

Actif au 31 décembre 2020 : 31078,32 euros

Passif au 31 décembre 2020 : 0 euro

(Voir les comptes de résultats pour l'année 2020 ci-joints.)

- Alain explique l'origine du compte AFER qui se chiffre à 3503,16 euros (actuellement 4438,93 euros).
- L'origine de ce compte remonte à l'accident dont a été victime Vincent L. Le comité a décidé à l'époque de provisionner 100 000 FB afin de subvenir à d'éventuels frais que notre Marche pourrait devoir assumer.
- La vérification des comptes s'est déroulée le 2 octobre 2021 avec Edwin et Maxime.
- Maxime lit le rapport des vérificateurs aux comptes.

L'assemblée acte la véracité des comptes.

3) Sortie de St Nicolas

La sortie aura lieu le 27 novembre 2021.

Sébastien ainsi que Maureen sont d'accord pour prendre leurs rôles de St Nicolas et Père fouettard.

- Sébastien prend la parole pour relater la St Nicolas 2020 qui s'est déroulée sans les tambours.
Une voiture avec une diffusion de musique, passait quelques temps avant l'arrivée de St Nicolas.
St Nicolas restait sur un char tracté et distribuait bonbons et cadeaux aux enfants sur la rue sans rentrer dans les maisons.
Cette parade a été très bien appréciée par St Nicolas car il évitait les longues attentes dans les maisons ou dehors et évitait que les enfants ne le dévisagent trop longtemps. Aline signale également que le cheval qui tirait le char n'est plus capable de le faire. Elle signale également que les attentes dehors sont assez importantes.
- Sébastien propose que l'on reproduise cette Parade plutôt que de revenir au déroulement d'avant.
- La plupart des membres insiste sur la présence des tambours vu que c'est la St Nicolas de la Marche.

- Vincent prend acte et voit comment organiser cette parade avec les tambours pour avertir du passage de St Nicolas.
- L'assemblée opte pour cette parade qui se déroule exclusivement en extérieur à 12 voix contre 1 abstention. Il reste le problème de la météo pluvieuse.....
- Comme il n'est pas actuellement possible d'entrer dans la salle vu les conditions sanitaires, personne ne rentre dans la salle et donc la remise des cadeaux ne se fera que sur le trajet ;
- Le trajet de la parade de St Nicolas reste le même (Gonoy-Parc résidentiel-rues de Maison) mais l'horaire sera différent :
 - 12h45 les tambours commencent à jouer au Gonoy
 - 13h arrivée de St Nicolas
 - 14h arrivée au parc résidentiel
 - 15h parcours dans les rues de Maison : Les tambours précèdent le grand-Saint.
- Il faut prévoir les bonbons et les jouets car il ne reste plus rien.

Au niveau jouets, Alain demande à Pascal
Pascal a déjà répondu qu'il ne s'en occupait plus.

Il faudrait demander à Pierre où avait été acheté le lot de jouets de l'année passée. La Marche met 200 euros. (Mélanie ?)

Maxime propose de se renseigner pour l'achat des bonbons : il faut 20 kg de bonbons emballés.

Mélanie demande également à Pierre de mettre sur Facebook l'invitation à la Parade de St Nicolas accompagné de Père Fouettard et des tambours de notre Marche.

4) Organisation d'un souper de la Marche

Nous décidons à l'unanimité de ne pas organiser de souper en décembre mais de revoir l'organisation des Préliminaires avec le Cassage du verre de manière plus festive avec restauration (à préciser).

Cela aurait lieu le samedi 15 jours avant notre Marche.

5) La Marche 2022

- Quid pour le 2^{ème} we de juin car c'est le we après la Ste Rolende et que nous souhaitons marcher le vendredi aussi !
- Marie-France se renseigne chez Simons
- Vincent recontacte la Fanfare de Fraire

- L'équipe pour les bénévoles se revoit et on voit quoi pour les gobelets

PROCHAINE REUNION EN JANVIER 2022